



Communiqué de presse

Conférence de presse de Suisse Eole du 4 novembre 2010 Le lobby des rentiers du vent sort l'artillerie lourde

Faut-il que l'avis du peuple inquiète Suisse Eole pour que le lobby des rentiers du vent s'investisse avec cette force et ce déploiement de moyens contre l'initiative « Avenir des crêtes, au peuple de décider! ». Au final c'est le peuple qui tranchera, comme le demande le Comité mais il convient cependant d'éclaircir quelques points de logique ou de faits, gravement malmenés par Suisse Eole.

D'abord Suisse Eole réagit au dépôt d'une initiative populaire. Le comité s'inquiète de voir un lobby financier se substituer aux autorités élues du canton, interlocutrices institutionnelles du dossier. Il est vrai que les largesses financières des promoteurs de l'éolien ne s'accommodent guère des lenteurs de la démocratie.

D'autre part, Suisse Eole accuse le comité d'initiative d'avoir réalisé des photomontages trompeurs. Quiconque prendra la peine de comparer les emplacements retenus par le canton pour implanter des éoliennes et les photomontages du Comité se rendra aisément compte de l'erreur de Suisse Eole. Le Comité d'initiative s'inquiète du sérieux d'un lobby financier qui méconnaît hélas l'emplacement des hélices dont il revendique l'implantation.

Ce n'est pas tout.

Suisse Eole soupçonne le Comité d'initiative de ne pas savoir compter. Il est vrai qu'en matière comptable, le lobby financier ne manque pas de ressources. Rappelons toutefois le décompte proposé par le concept 2010 du Conseil d'Etat: pour un total de 59 machines, 20 à la Montagne-de-Buttes, 18 au Mont-de-Boveresse, 7 au Crêt-Meuron, 4 à la Joux du Plâne, soit 49. Restent donc 10 pour la Vue-des-Alpes. Elles seront implantées sur le secteur Mont-Perreux – Gurnigel.

Sortant des querelles de chiffres, Suisse Eole balaie, et c'est assez gênant, les problèmes liés à sa matière première: le vent... Le lobby claironne que ses hélices produiront l'électricité que notre société demande quand elle la demande. Les éoliennes ne fonctionnent que 15-20% du temps, il faudrait 600 éoliennes de 2MW chacune placées dans les sites les mieux ventés pour compenser une seule année d'augmentation de la consommation suisse d'électricité (+2%).

Enfin, et c'est peut-être l'essentiel parce que l'argent est le moteur principal de Suisse Eole, le lobby des rentiers du vent fait miroiter des « retombées significatives » pour le canton de Neuchâtel. Lorsque les acquis financiers sont réels, Suisse Eole les chiffre. Pas ici. Le Comité d'initiative rappelle, concernant le capital des investisseurs, que le seul qui soit partiellement en mains neuchâteloises – celui du Groupe E – n'appartient au Canton de Neuchâtel, donc aux citoyennes et citoyens neuchâtelois, que pour... 1,797 % ! A ce taux de retombées financières, le canton ferait mieux de souscrire un carnet d'épargne à la BCN... ce sera plus sûr.

En fustigeant l'initiative « Avenir des crêtes, au peuple de décider », Suisse Eole fait son travail. Personne ne le lui reprochera : le lobby est payé pour ça. Le Conseil d'Etat et les rentiers du vent doivent toutefois savoir que le peuple, en usant des droits populaires, a commencé à faire le sien : contrôler et surveiller l'usage que les investisseurs et les politiques souhaitent faire de son patrimoine paysager et naturel.

Pour tout renseignement complémentaire :

Félix Gueissaz
Membre du Comité d'initiative
078 790 45 80
felix.gueissaz@net2000.ch

Neuchâtel, le 9.11.2010